



Démasculiniser, bannir les expressions fondées sur les stéréotypes de genre...comment l'écriture inclusive veut détruire la langue française

Novlangue orwellienne pour les uns, symbole de l'égalité femme-homme pour les autres. L'écriture inclusive revient sur le devant de la scène politique. Objectif : « Transformer la société par le verbe ».

Ignorée, moquée,... et pourtant, année après année, « l'écriture égalitaire » se démocratise. La mairie de Lyon vient de l'adopter pour sa communication. Grégory Doucet, maire écologiste de Lyon, serait « convaincu de son utilité »

Pourtant, elle fut mise au tombeau par Édouard Philippe en novembre 2017. Dans une circulaire à l'intention de ses ministres, il les avait invité à ne pas user de l'écriture inclusive dans les textes publiés au Journal officiel. Deux mois plus tard, le Conseil d'État en avait rajouté une couche, rejetant les recours qui réclamaient l'annulation de cette circulaire.

La vague verte a ressuscité médiatiquement « l'aberration inclusive », comme se plaît à la surnommer l'Académie française dans un communiqué du 26 octobre 2017. Le maire écologiste et sa majorité, après avoir refusé le passage de la patrouille de France dans le ciel lyonnais, ont donc créé la surprise en imposant l'écriture inclusive dans la communication de la mairie.

L'État complice ?

En octobre 2017, le ministère du Travail dirigé par Muriel Pénicaud publie, avec le secrétariat d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, un guide à destination des PME et TPE. L'emploi de l'écriture inclusive y est recommandé dans le chapitre « Délester sa communication des stéréotypes de sexe » « Par écrit, vous pouvez simplifier : les client.e.s, les agent.e.s, les professionnel.le.s de la restauration... »

Plusieurs polémiques avaient déjà eu lieu auparavant. En octobre 2017, la publication par l'éditeur Hatier d'un manuel scolaire d'histoire en écriture inclusive avait suscité un tollé général. Sauf du côté du Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes qui avait salué « un exemple ». Le député Julien Aubert avait demandé au ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer « la prohibition de cette pratique ». Aujourd'hui, contacté par nos soins, le député du Vaucluse fustige la décision du maire de Lyon : « A partir du moment où l'on utilise l'écriture inclusive dans les outils de communication, ils deviennent des outils de propagande. »

A l'époque, estimant cette polémique « inutile » et nuisible à la cause de l'égalité hommes-femmes, le locataire de la rue de Grenelle avait mis son veto pour l'utilisation de l'écriture inclusive dans l'enseignement, jugeant que ce n'était « pas une bonne idée »

Mais l'envers du décor laisse à penser que la traduction de cette décision n'est que trop partielle. L'expérience des professeurs montrent une réalité bien différente. Dans son combat contre la « désinstruction nationale », René Chiche, professeur de philosophie et essayiste, dénonce courageusement l'étendue des ruines de l'Éducation nationale. Dans une interview à Valeurs actuelles, il raconte une séance de correction de copies. L'un de ses élèves se sert à plusieurs reprises du pronom personnel « iel » (mélange improbable entre il et elle). Croyant d'abord à un problème de dyslexie, René Chiche réalise avec effroi la diffusion de ce qu'il surnomme « les prothèses disgracieuses »

Révolté, notre amateur de Descartes accuse la complicité de sa hiérarchie. Dans un tweet publié le 7 juillet dernier, il pointe du doigt un inspecteur de l'Éducation nationale.

Le philosophe se montre taquin au sujet du nouvel édile de la capitale des Gaules. Il laisse

s'exprimer son héritage cartésien : « Je ne saurais aucunement approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires politiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque réformation » (René DESCARTES, Méth. 2, 3). Préoccupé, l'essayiste voit dans ce type d'écriture « la décrépitude d'une langue qui, dans sa volonté malade d'explicitation, ne suscitera plus la pensée » « En supprimant l'implicite, la langue française retournera au stade de code de communication animale » déclare-t-il, inquiet.

L'université : laboratoire de l'écriture inclusive

« Comme le voile, l'écriture inclusive est une manifestation militante d'une idéologie », déclare René Chiche, sans tabou. L'expression semble forte mais elle est malheureusement réaliste. Certains universitaires se font les chantres de cette « démasculinisation des langues ». C'est la cas d'Eliane Viennot, professeur émérite de littérature française à l'université Jean Monnet (Saint Etienne). Sur son site internet, elle sonne la charge contre ses « idéologues qui soutiennent que le masculin est un genre supérieur au genre féminin ». Bien au-delà de l'écriture inclusive, la stéphanoise soutient le « langage inclusif ». Écrit mais aussi oral deviennent les moyens de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il faudrait notamment « bannir l'accord du masculin qui l'emporte sur le féminin », considéré comme « inutile et nocif ». Ou encore « éviter les expressions fondées sur les stéréotypes de genre ». A ce sujet, Eliane Vienot préconise « langue première » à la place de « langue maternelle » ou bien « jardin d'enfants » au lieu d' « école maternelle »

Les universités rivalisent d'efforts pour mener tambour battant la réforme de la langue française. Minée par les associations et syndicats d'extrême-gauche, la fac de Nanterre fait figure de malheureux exemple de l'état mental d'une partie de l'Enseignement supérieur. En janvier 2019, «Nanterre la Rouge» entame une nouvelle mission pour « l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination ». Interrogée par le journal Les Echos, Maïlys Derenemesnil, chargée de cette mission de Salut public, prône l'écriture inclusive dans la communication institutionnelle de l'université. Selon elle, écrire « chers étudiants » excluait les femmes. Toutes ces considérations idéologiques tendent à prouver que, pour certains, les règles de langue française, de la même manière que les orientations sexuelles ou les comportements biologiques, sont des constructions sociales à défaire.